

DIX-SEPTIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CIUSSS-DE-L'EST-DE- MONTRÉAL

PROCÈS-VERBAL



Rencontre tenue le 6 juin 2018
Hôpital Santa Cabrini, salle Sr Ilia X. Peverali

Présences: Madame Caroline Constantineau, ergothérapeute LTEAS
Madame France Després, thérapeute en réadaptation PDI
Monsieur Ahmed Douadi, technicien en génie biomédical
Madame Julie Dumas, nutritionniste
Madame Josée Gamache, travailleuse sociale
Monsieur Yvan Gendron, président-directeur général du CIUSSS de l'Est-de-Montréal
Madame Roselyne Héту, assistante-chef inhalothérapie
Monsieur Guy Jolicoeur, travailleur social et vice-président du conseil multidisciplinaire
Madame Magali Leblanc, physiothérapeute IUSMM
Madame Sylvie Pelletier, éducatrice spécialisée
Madame Louise Soucy, psychoéducatrice et secrétaire du conseil multidisciplinaire
Madame Caroline St-Denis, directrice des services multidisciplinaires (par intérim) et
directrice adjointe à la DSM- volet opérations
Monsieur Martin St-Georges, organisateur communautaire et président du conseil
multidisciplinaire
Madame Carole Vacher, psychologue et trésorière du conseil multidisciplinaire

La secrétaire de la rencontre est Madame Francesca Ciccio.

1. **Constatation du quorum et ouverture de la réunion**

Le président constate le quorum et déclare la réunion ouverte à 10 h. M. Douadi fait un rappel sur l'importance de travailler ensemble en se basant sur les valeurs du CIUSSS.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Ahmed Douadi et secondé par Mme Roselyne Héту d'adopter l'ordre du jour tel quel. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. **Proposition d'adoption du procès-verbal de la seizième (16^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal.**

Le procès-verbal est déposé séance tenante exceptionnellement. M. Saint-Georges propose de reporter l'adoption à l'automne. Après concertation, les membres n'ayant pu prendre connaissance du procès-verbal de la seizième (16^e) réunion ordinaire du comité exécutif du conseil multidisciplinaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, tenue le 25 avril 2018, il est unanimement convenu de reporter l'adoption à l'automne.

4. Nouvelles du président directeur général

Monsieur Gendron présente les nouvelles du PDG :

- Annonce du MSSS : rayonnement des zones d'excellence du CIUSSS
- Performance par activité à venir
- Nouveau bloc opération à HSCO et zone de retraitement et stérilisation
- Dégât d'eau en chirurgie mineure à HSCO
- Total de 8 GMF, Hochelaga, témoigne d'une différence dans la prise en charge avec une volonté d'accompagnement. M. St-Georges demande que le dépliant soit accessible et qu'on en fasse la promotion à travers les différents services de l'établissement. Besoin de consulter un médecin de famille, Mme St-Denis nous rappelle que le dépliant est disponible sur internet.
- En parlant d'information disponible, Mme Constantineau souligne que l'information des notes de service est difficile à trouver sur intranet et le mode de recherche n'est pas facile à utiliser. Une discussion s'ensuit.
- Par ailleurs, Mme Vacher demande de l'information sur le déroulement de la tournée du PDG. M. Gendron explique que la tournée est en continu toute l'année, sans minimum de personnes pour organiser une rencontre avec le PDG, dans un service ou secteur qui en fait la demande.

5. Nouvelles de la DSM

Madame St-Denis présente les nouvelles de la DSM :

- Embauche d'un cadre conseil aux pratiques professionnelles en support à l'équipe, mandat et fonction transversale, aux pratiques professionnelles, date d'arrivée à confirmer.
- Révision cadre GMF – titre révision du cadre des GMF dans lequel on identifie les différents titres d'emploi pouvant y œuvrer dont celui des psychologues fait partie.
- M. Jolicoeur s'informe du niveau de dotation des postes des professionnels dans les GMF de notre CIUSSS. Mme St-Denis dit témoigne d'une certaine difficulté à doter les postes. Une discussion s'ensuit. Mme Constantineau Exprime une inquiétude concernant les impacts de la transformation de clinique médicale en CLSC en GMF. Son inquiétude se situe en ce qui a trait à la couverture des services orientés.

6. Nouvelles du président du conseil multidisciplinaire

Monsieur St-Georges présente brièvement les nouvelles du conseil multidisciplinaire :

- Assemblée générale de l'ACMQ aura lieu le 13 juin 2018 à l'IUSMM
- Rencontre de travail du CECM fixée au 20 juin à HSCO
- Rencontre du CPP le 21 juin
- Demande de rencontre de la part du CIUSSS Centre-Sud afin d'échanger les informations concernant l'impact de non-remplacement de certains professionnels en période estivale sur la qualité des services. La demande consisterait à valider auprès de la commissaire aux plaintes des établissements s'il y a une augmentation des plaintes à cette période.

7. Comités relevant du CECM

7.1. Rapport du comité de coordination des comités de pairs

Mme Julie Dumas fait le point sur le comité. On constate qu'il y a peu de dépôt de demandes de comité de pairs et que les demandes que nous avons reçu devaient être retravaillées. On songe à une formule d'accompagnement. M. St-Georges ajoute que l'organisation n'ayant pas encore pris de décision quant au regroupement de professionnels, la situation ne permet pas de profiter de l'effet des regroupements pour produire des comités de pairs.

7.2. Rapport du comité de maintien et promotion des compétences

Selon M. Jolicoeur, les travaux du CMPC vont bien. La participation des ressources humaines a permis une meilleure collaboration, on a obtenu les documents de plan de développement des compétences. La collaboration avec Mme Mavrikakis est excellente et une ouverture du service est appréciée, il reste à développer la collaboration avec les syndicats. De plus, M. Jolicoeur ajoute qu'il y a un problème de rétention des stagiaires, car on embauche mais on ne retient pas les candidats. Mme Soucy mentionne que plusieurs stagiaires de l'institut ont été embauchés, on rappelle qu'un mécanisme de référence existe. M. St-Georges souligne que la communication reste un défi afin de pouvoir favoriser la rétention du personnel.

7.3. Rapport du comité des communications

M. St-Georges fait un retour sur la production et la diffusion du bulletin du CM. La rédaction d'un profil de professionnel dans le bulletin aide au rayonnement du CM. Le rythme de production mensuel requiert beaucoup de temps. Les derniers mois ont été très difficiles en raison du départ du responsable du comité. Outre le bulletin, le comité avait pour mandat de produire un dépliant. M. Jolicoeur nous réitère qu'il a en main la maquette du projet. C'est un dossier à poursuivre. Mme Soucy souligne la difficulté que malgré des demandes répétées d'avoir une liste d'adresses courriels à jour pour être en mesure de faire la diffusion de notre bulletin, notre liste d'envoi ne rejoint que la moitié des membres, demande la collaboration de chacun afin de produire une liste des professionnels à jour.

7.4. Rapport trésorerie

M. St-Georges souligne que malgré l'identification des membres du comité de trésorerie celui-ci ne s'est pas réuni. Mme Vacher annonce sa démission du rôle de trésorière au sein de CECM.

En suivi des comités qui ont eu court cette année, M. St-Georges s'enquiert auprès de M. Gendron du dépôt de nos règlements généraux au ministère. M. Gendron nous informe que le dépôt a été fait. Par ailleurs, M. St-Georges informe que pour le comité des règlements généraux, le Ministère avait demandé d'avoir une copie des règlements des conseils. M. Gendron a déjà retourné l'information au MSSS.

Organisation du CECM

7.5. Retour sur l'AGA 2018

M. Jolicoeur souligne les nombreuses difficultés qui ont caractérisée l'organisation de l'AGA du CECM 2018. On souligne des problèmes concernant l'utilisation des moyens organisationnels afin de soutenir la promotion de l'évènement (affiche, changement de salle à HMR à la dernière minute, utilisation du carrousel intranet). Nommément, on identifie des difficultés concernant la production d'une note de service destinée aux gestionnaires et aux professionnels au sujet de l'activité. De plus, lorsque l'on se compare au CII, nous constatons un écart important en regard à la promotion et diffusion de leur AGA. Mme St-Denis nous informe que la note de service a été rédigée et signée par M. Gendron. Une discussion s'ensuit.

M. Jolicoeur souligne que le quorum a été atteint à 12h25.

Mme Soucy suggère de planifier l'AGA en même temps que le calendrier des rencontres pour l'année 2018-2019. Afin de s'assurer d'avoir identifié rapidement la date à diffuser auprès de notre membres et de nous permettre de planifier nos actions. M. Jolicoeur suggère de centraliser toute l'information sur l'AGA à un cadre désigné pour soutenir le CECM.

Par ailleurs, Mme St-Denis demande si le comité a reçu des commentaires sur la durée de 2 heures pour l'AGA. Mme Dumas témoigne des difficultés à faire libérer le personnel

à temps pour assister à l'AGA tout en maintenant les services à la clientèle, sans alourdir leur charge de travail. De plus, le fait que l'AGA ait eu lieu un lundi, ne contribue pas à la présence des membres. M. St-Georges fait part que le personnel a été libéré pour leur heure de lunch, mais l'information n'a pas été diffusée assez d'avance. M. Jolicoeur ajoute que les affiches n'ont pas été distribuées d'avance pour annoncer l'AGA, cette situation est aberrante et un manque flagrant de communication. Mme Després souligne que malgré tous ces obstacles, il faut avouer également un manque d'intérêt pour le CM de la part des professionnels. À une certaine époque les CM étant plus petits, le contact direct avec les membres facilitait la mobilisation. Malheureusement, dans le CIUSSS c'est impossible. M. Gendron souligne qu'il faudrait multiplier les appels. Les problèmes informatiques avec l'audio-visuel ont contribué aux difficultés rencontrés lors de l'AGA.

7.6. Retour sur les travaux de la dernière année

M. St-Georges demande les commentaires des membres sur les travaux de la dernière année, le but de cet échange est d'en arriver à dégager des pistes d'actions constructives pour améliorer nos façons de faire à titre de conseil multidisciplinaire.

M. Jolicoeur se dit déçu, il exprime le fait qu'on ne travaille pas suffisamment en équipe, qu'il y a eu dans la dernière année, une centralisation des dossiers vers M. St-Georges. Il a perdu le fil des dossiers et qu'il est dommage que l'on travaille si peu en équipe. Il exprime que cette critique n'est pas dirigée uniquement vers le président du CECM, mais vers l'ensemble du CECM. J'ai senti que le travail était mené par M. St-Georges et Mme Soucy.

- Il explique qu'il faudra repenser le CM dans les prochains mois, qu'il ne faut pas se démobiliser, qu'il faut s'investir davantage. Il va falloir qu'il y ait des porteurs de dossiers et il faudra redonner le goût aux membres de nous consulter. Il faut changer le mode d'opération du CM. Le temps de libération versus les rencontres de travail est également un problème. Pour travailler en équipe il faut libérer les gens, il y a eu trop de présentations, trop de sujets d'intérêt, il faudra faire des demandes aux gestionnaires pour avoir plus de temps de libération, il faut mettre le temps et l'énergie.
- Mme Constantineau suggère de regrouper les présentations, mais pas avec les rencontres officielles. On n'a pas eu beaucoup d'heures de travail CECM, à part des rencontres de travail et les comités officiels.
- Mme Héту mentionne que l'on doit améliorer la façon de travailler en équipe. Nous avons essayé de faire des sous-groupes, où on sollicite toujours les mêmes qui finissent par être brûlés. Il faut travailler de façon plus efficace.
- M. Douadi est d'accord que la façon de travailler doit changer, qu'il faut désigner des porteurs de dossiers, adresser notre faiblesse en tant que comité. Il constate que depuis les deux dernières années, nous avons aussi des difficultés dans notre interaction avec les directions du CIUSSS. Il souligne à titre d'exemple le plan de compétences et la difficulté d'offrir à nos membres des opportunités stimulantes à ce sujet. Notre objectif doit être de travailler sur la qualité de la pratique professionnelle, il faut s'aligner sur les besoins de l'organisation.
- M. St-Georges témoigne que l'année n'a pas été facile pour lui non plus. D'accord qu'il faut revoir les façons de faire, de répartir le travail de façon plus équitable. Il comprend les effets de démobilitation, en raison des délais pour obtenir des réponses à nos demandes et rendre officiel nos recommandations ou échange. Il faut améliorer les communications avec le CA. Le suivi des avis produits par le CECM doit faire l'objet d'une attention particulière. Il ne faut pas oublier que malgré toutes les difficultés exprimées, on ne peut pas dire que le CECM ne fait pas le travail. On participe aux activités de l'organisation, on produit des bulletins

d'informations pour non membres, on donne des avis sur les projets de l'organisation. À défaut de pouvoir planifier, nous avons fonctionné en réaction aux demandes, ce qui ajoute au sentiment d'insatisfaction. Il profite de la présence de M. Gendron afin de lui demander son opinion.

- M. Gendron indique que le temps requis pour le CECM et qu'en raison de la multiplicité des disciplines représentées, cela présente un défi d'un côté comme de l'autre. Les défis pour un groupe comme le CECM seront toujours présents. De là l'importance de fixer en début d'année un nombre restreint d'éléments pour cibler les objectifs. Demander la collaboration de l'organisation sur ces objets. Les membres du CECM sont des éléments motivateurs pour la qualité des services mais il faut aussi que cela se vive de façon autonome chez nos membres sans dépendre du CECM. Il reste réceptif et à l'écoute de nos demandes. Des ajustements doivent être faits pour rester pertinents. Il faut garder le focus et ne pas penser qu'on est capable de tout couvrir. Il faut oser faire les choses différemment.
- Mme Vacher témoigne que cette année a très difficile en raison du climat de travail, elle aspire à un climat sain, sécuritaire, inspirant. Elle demande si une aide extérieure pourrait être apportée au CM pour adresser les enjeux de l'organisation et aussi le climat de travail, afin de se remobiliser et travailler en équipe. M. Gendron fait toujours le message à tous les cadres au sujet de l'option de coaching, il faut trouver le temps, la réponse est totalement ouverte, si la demande est faite, cibler les éléments sur lesquels vous voulez travailler.
- Mme St-Denis explique qu'il faut identifier les besoins du groupe et des pistes de solutions seront proposées. La prochaine étape est la suggestion des besoins énoncés.
- Mme Soucy témoigne des difficultés vécues (le rythme des demandes, la longueur des processus à l'intérieur d'une grande organisation qui est toujours en développement d'une nouvelle identité et que l'on fonctionne encore beaucoup avec nos anciennes cultures, la responsabilisation de chacun dans des livrables durant l'année). Le temps requis pour le CECM, impartie notre travail de professionnel auprès des usagers. Il faut revoir nos processus pour l'optimiser. Mme Soucy suggère un Lac à l'Épaulé, i.e. une journée de réflexion.
- Après une longue discussion, les membres s'accordent pour planifier la journée lors de la rencontre du 20 juin Les membres sont invités à faire parvenir à M. Jolicoeur, les sujets dont ils souhaitent traiter lors de la journée de réflexion, ce avant le 20 juin. Il est aussi proposé de créer un comité pour préparer cette journée.

7.7. Désignation des membres des comités

Monsieur St-Georges demandent aux membres lequel des points entre le 8.3 et le 8.4 ils souhaitent traiter en premier. Les membres ne sont pas prêts à procéder à des élections. Le point est reporté à une date ultérieure.

7.8. Élection des officiers

Mme Vacher s'exprime sur le fait qu'elle ne se sent pas prête à procéder à des élections suite aux dernières discussions M. St-Georges souligne que cela est dans les règlements du CM. Plusieurs membres expriment leur hésitation également de procéder à des élections.

Compte tenu du report des élections, M. St-Georges demande comment allons-nous assurer le suivi des activités quotidiennes du CECM jusqu'à la désignation de futurs officiers? Mme Héту propose de maintenir en fonction l'exécutif actuel entre temps.

Le point est reporté à une date ultérieure.

7.9. Planification du calendrier de rencontres et AGA 2018-2019

Le point est reporté à une date ultérieure.

8. Prochaine réunion ordinaire : à déterminer.

9. Clôture de la réunion.

Il est **PROPOSÉ**, dûment **APPUYÉ** et unanimement **RÉSOLU** de lever la réunion à 12 h00.

10. Réunion de travail : le 20 juin de 12h00 à 16h00.

SECRÉTAIRE

PRÉSIDENT